

Questions et réponses sur le péage au CO2 En Autriche et en Allemagne

TOLLING - CO2 project



Résumé

1. Qu'est-ce que le péage de CO2 ?	3
2. Quels sont les objectifs de l'UE avec l'introduction du péage basé sur le CO2 ?.....	3
3. Quels sont les pays qui introduisent le péage basé sur les émissions de CO2 ?.....	3
4. Que sont les classes de CO2 ? Qui a créé les classes de CO2 ?	3
5. Quel est l'impact possible des classes de CO2 sur les tarifs de péage ?	4
6. Quels sont les véhicules concernés par le péage basé sur les émissions de CO2 ? Quels véhicules sont affectés à quelles classes de CO2 ?	4
13. Qu'est-ce que le nouveau calcul de la classe Co2 et pourquoi un nouveau calcul est-il prévu ?	10
14. Les véhicules électriques sont-ils exemptés du péage ? Pendant combien de temps ? 10	
15. Les camions GNC/GNL à partir du 1er janvier 2024 seront-ils toujours exemptés de payer le péage allemand ?	11
16. Comment le client peut-il simuler la classe Co2 de son véhicule ?	11
17. Quels sont les changements apportés par l'introduction du péage basé sur le Co2 ?	11
18. Que doivent faire les clients directement enregistrés via Toll Collect ?	12
19. Quel sera le montant du péage payé par le client en Allemagne et en Autriche ?	12
20. La classe de CO2 sera-t-elle affichée sur l'écran de ma PASSango Box ?	13
21. Quand les péages allemands seront-ils étendus aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (masse en charge maximale techniquement admissible) ?.....	13
22. Quels sont les principes fondamentaux de l'exemption des artisans ("Handwerkersausnahme") prévue par le gouvernement allemand ?	13

1. Qu'est-ce que le Co2 tolling ?

Un péage basé sur le CO2 signifie que le **taux de péage par kilomètre** dépend également de la **quantité de dioxyde de carbone (CO2)** émise par un véhicule : Les véhicules les plus efficaces seront récompensés et pourront bénéficier de réductions. Les véhicules à émissions nulles ("ZEV") peuvent même bénéficier d'une exonération temporaire des frais de péage.

Ce nouveau système est basé sur la [directive européenne 1999/62/CE](#) modifiée relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures (dite directive Eurovignette), qui est entrée en vigueur en mars 2022.

2. Quels sont les objectifs de l'UE avec l'introduction du péage basé sur les émissions de CO2 ?

Le secteur du transport routier, responsable d'environ un quart des émissions totales de l'UE en 2016, a un rôle clé à jouer dans la réalisation des objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie.

L'UE a donc fixé des objectifs de réduction des émissions de CO2 pour les nouveaux véhicules lourds pour 2025 et 2030, correspondant respectivement à une réduction de 15 % et de 30 % des émissions de CO2 par rapport à une moyenne établie.

Le péage basé sur le CO2 est considéré comme un élément clé de la transition du parc européen de camions vers des émissions nulles.

3. Quels sont les pays qui introduisent le péage basé sur les émissions de CO2 ?

La directive Eurovignette modifiée oblige désormais les gouvernements qui perçoivent des péages sur les camions à les moduler en fonction des émissions de CO2.

L'Allemagne et l'Autriche sont les premiers pays de l'UE à planifier l'introduction du péage basé sur les émissions de CO2 - respectivement le 1er décembre 2023 et le 1er janvier 2024.

TotalEnergies vous informera dès que le Co2 tolling entrera en vigueur dans d'autres pays membres.

4. Qu'est-ce qu'une classe de CO2 ? Qui a créé les classes Co2 ?

- Cinq classes de CO2 ont été établies conformément aux exigences de la directive 1999/62/CE
- Dans les pays où le péage basé sur les émissions de CO2 a été introduit, les véhicules assujettis au péage > 3,5 t (masse en charge techniquement admissible) seront affectés à l'une des classes de CO2 en fonction de diverses caractéristiques du véhicule.
- **Classe d'émission de CO2 1** - émissions de CO2 les plus élevées - **classe de CO2 la plus basse**
- **Classe d'émission de CO2 5** - Véhicules à zéro émission - **classe de CO2 la plus avantageuse**

5. Quel est l'impact possible des classes de CO2 sur les tarifs de péage ?

1	Vehicles that do not belong to any other CO2 class or whose date of first registration is less than 01/07/2019 (automatically)	Expected Toll reduction compared to class 1
2	Vehicles whose CO2 emissions are more than <u>5%</u> below the CO2 emissions reduction trajectory	5 - 15%
3	Vehicles with CO2 emissions more than <u>8%</u> below the CO2 emissions reduction trajectory	15 - 30%
4	Low-emission heavy-duty vehicles, whose CO2 emissions are less than <u>50%</u> of the reference emissions for their vehicle group.	30 - 50%
5	Zero-emission vehicles, which include heavy-duty zero-emission vehicles as defined in Regulation (EU) 2019/1242 and all cars, minibuses or light commercial vehicles without internal combustion engines.	50-75% (00% until 2025)

6. Quels sont les véhicules concernés par le péage basé sur les émissions de CO2 ? Quels véhicules sont affectés à quelles classes de CO2 ?

Actuellement, les classes Co2 s'appliquent aux poids lourds de la catégorie N2/N3* dont le poids techniquement admissible est supérieur à 3,5 tonnes et qui sont immatriculés pour la première fois le 1er juillet 2019 ou après cette date.

Véhicules appartenant à la classe 1 : (aucune autre action n'est requise de la part du client)

- Véhicules immatriculés pour la première fois **avant le 1er juillet 2019**
- **Bus** (en Autriche)
- Groupes et sous-groupes de la catégorie N2/N3 pour lesquels il n'existe pas de réglementation ou de valeurs de référence
- **Par défaut** et sans demande des clients, les véhicules seront automatiquement assignés à la classe 1 par TotalEnergies.

Véhicules appartenant à la classe 5 :

- Véhicules à émissions nulles (sur présentation des documents de production correspondants), tels que les véhicules électriques et les véhicules à hydrogène, ainsi que les véhicules équipés d'une pile à hydrogène, quelle que soit la date de la première immatriculation.

Véhicules pouvant prétendre à une classe de CO2 plus favorable (classe 2, 3, 4, 5)

- Groupes de véhicules 4, 5, 9, 10 et leurs sous-groupes de la catégorie de véhicules N2/N3 dont la première date d'immatriculation est le 01.07.2019 ou une date ultérieure.

*Catégorie N2 : Véhicules conçus et construits pour le transport de marchandises et ayant une masse maximale supérieure à 3,5 tonnes mais n'excédant pas 12 tonnes.

*N3 : Véhicules conçus et construits pour le transport de marchandises et ayant une masse maximale supérieure à 12 tonnes

7. Quels sont les données et les documents justificatifs requis lorsque le véhicule est affecté à une classe de CO2 1 ?

La classe 1 de CO2 ne nécessite aucune autre action. Aucune autre donnée n'est requise et aucun document de preuve n'est nécessaire.

8. Quels sont les (sous-)groupes de véhicules identifiés qui peuvent prétendre à une classe de CO2 plus avantageuse (2, 3, 4) ?

Actuellement, la directive européenne prévoit que, s'ils répondent aux exigences définies, les (sous-)groupes de véhicules suivants peuvent demander à bénéficier d'une meilleure classe de CO2.

Groupe	Sous-groupes
4	UD, RD, LH
5	RD, LH
9	RD, LH
10	RD, LH

Cette liste de (sous-)groupes est sujette à modification et nous prévoyons des extensions à d'autres groupes prochainement.

Si un véhicule appartient à un autre (sous-)groupe (3, 7, 8, etc.), il sera affecté à la classe de CO2 1 (aucune autre action requise) - ou à la classe 5 s'il satisfait aux exigences du ZEV.

9. Quelles sont les caractéristiques techniques des (sous-)groupes identifiés qui peuvent prétendre à une meilleure classe de CO2 ?

What are the vehicle (sub)groups?

The infographic displays four vehicle subgroups with their respective technical features and distribution types:

- Group 4:** Rigid chassis, 4x2 axle configuration, Technically permissible maximum laden weight > 18t. Subgroups: UD, RD, LH.
- Group 5:** Tractor chassis, 4x2 axle configuration, Technically permissible maximum laden weight > 18t. Subgroups: RD, LH.
- Group 9:** Rigid chassis, 6x2 axle configuration. Subgroups: RD, LH.
- Group 10:** Tractor chassis, 6x2 axle configuration. Subgroups: RD, LH.

Legend for distribution types:

- UD: Urban distribution
- RD: Regional distribution
- LH: Long distance

*Vehicle subgroups (as defined in Annex 1 of EU Regulation 2019/1242 of June 20, 2019) reflect vehicles' usual use characteristics and their specific technical features.

Configuration	Groupe de véhicules	Type de cabine	Puissance du moteur	Sous-groupe de véhicules
Châssis rigide Configuration de l'essieu 4x2 Poids total en charge techniquement admissible > 16t	4	Tous	< 170 kW	4-UD
		Cabine de jour	≥ 170 kW	4-RD
		Cabine couchette	≥ 170 kW et < 265 kW	
		Cabine couchette	≥ 265 kW	4-LH
Châssis rigide Configuration de l'essieu 6x2	9	Cabine de jour	Tous	9-RD
		Cabine couchette		9-LH
Châssis du tracteur Configuration de l'essieu 4x2 Poids total en charge techniquement admissible > 16t	5	Cabine de jour	Tous	5-RD
		Cabine couchette	< 265 kW	
		Cabine couchette	≥ 265 kW	5-LH
Châssis du tracteur Configuration de l'essieu 6x2	10	Cabine de jour	Tous	10-RD
		Cabine couchette		10-LH

10. Qu'entend-on par "configuration de l'essieu" ? Comment la configuration des essieux peut-elle être calculée ? Quels sont les documents de preuve requis ?

La configuration des essieux correspond à la "**quantité de roues x quantité de roues motrices**".

Actuellement, seuls les véhicules ayant une configuration d'essieu de **6x2** et **4x2** peuvent demander une meilleure classe de Co2 (2,3,4).

La configuration des essieux peut être déterminée de deux manières différentes :

- 1) Via le fichier d'information client (CIF) - Champ 1.1.3.

Exemple CIF :



2) Via le COC ou le document d'enregistrement

- a) Prendre le nombre d'essieux (champ L du certificat d'immatriculation / premier chiffre du champ 1 du COC)
- b) Prendre le nombre d'essieux moteurs (champ 9 du certificat d'immatriculation / premier chiffre du champ 3 du COC)
- c) Multiplier les deux valeurs par 2

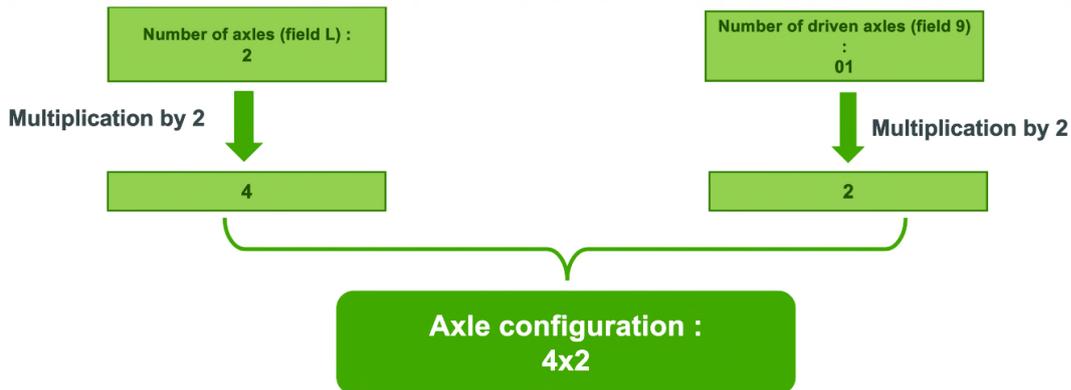
Exemple : Papier d'enregistrement

How to identify the axle configuration?

- Variant : Certificate of registration



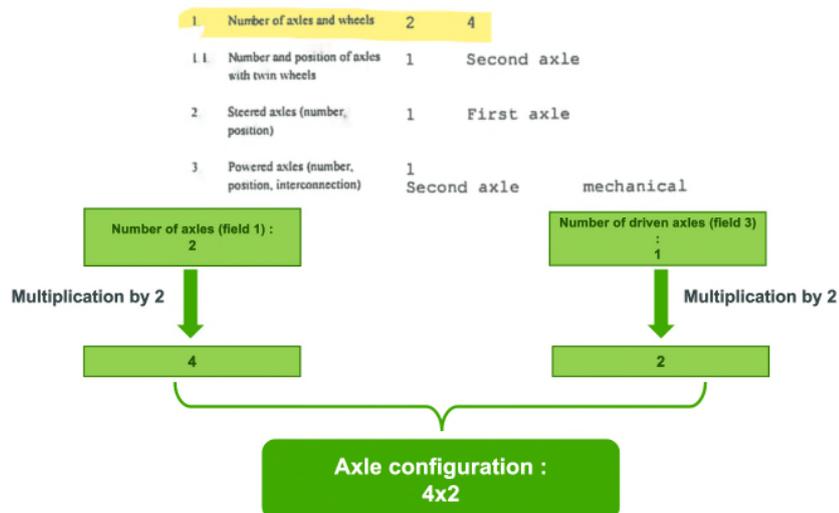
Zulassungsbescheinigung Teil I (Fahrzeugschein)		8	15.01.21	2.1	7070	2.2	AOQ00000-	L	2	9	01	330 / 1600	T	90
N3		4	BC	6458		12	2500							
Nr. BAR-K-0-015/21-00078		5	W1T96340310500470	3	5	25	3966	6	8362					
Europäische Gemeinschaft		0.1	Mercedes-Benz	12	-	13	9638	4	-					
Bundesrepublik Deutschland		0.2	963-4-A	13	-	14	18000	5	18000					
KSDM3BT21AXA030		0.3	A060C1RKDSBXX	14	7500	15	11500	6	-					
-		0.4	-	15	7500	16	11500	7	-					
Actros		0.5	-	16	86	17	1200	8	78					
DAIMLER TRUCK		0.6	-	17	-	18	-	9	2	10	-			





How to identify the axle configuration?

- Variant : COC



47 | June 2023

11. Comment déterminer et justifier le type de châssis du véhicule ?

Le type de châssis est spécifié dans deux documents : La **carte grise** et le **COC**.

Actuellement, la directive européenne prévoit que seuls les véhicules dont le châssis est de type "camion" (ou "tracteur") et "remorque" peuvent prétendre à une meilleure classe de CO2 (2,3,4).

→ Rigide/ Le camion a une structure fixe



→ Les tracteurs peuvent être équipés d'une semi-remorque.



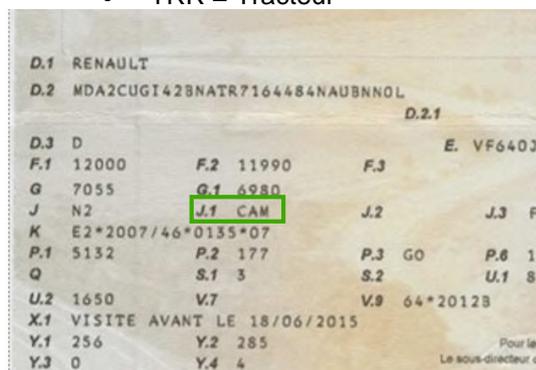
➔ dans les **cartes grises allemandes**, le type de châssis est généralement mentionné dans la partie I, champ 4 : "BA" ou "BC".

- BA = Camion/ Rigide
- BC = Tracteur
- BB = Van - actuellement hors champ !



➔ Dans les **cartes grises françaises**, le type de châssis peut également être mentionné dans la partie 1, champ J.1.

- CAM = transporteur
- TRR = Tracteur



➔ Le type de châssis peut également être trouvé dans le COC dans le champ 38

12. Quelles sont les caractéristiques des véhicules et les documents justificatifs requis pour déterminer la classe de CO2 de mon véhicule ?

- Date du premier enregistrement
- Émissions spécifiques de CO2 [gCO2/tkm].
- masse maximale en charge techniquement admissible (F.1) [kg].
- Sous-groupe des véhicules
 - Puissance du moteur - *si le sous-groupe est inconnu*
 - Type de cabine - *si le sous-groupe est inconnu*
 - Configuration des essieux - *si le groupe est inconnu*
 - Type de châssis - *si le groupe est inconnu*

Informations	Exemple	Quel document de preuve
Date du premier enregistrement	20/10/2022	Certificat d'enregistrement (B)
Émissions spécifiques de CO2 (gCO2/tkm)	54,6 g de CO2/tkm	CIF 2.3 ou 2.6.1 / COC 49.5 / Certificat d'enregistrement (V7)
F.1 - Poids maximal techniquement admissible (kg)	17520 kg	CI F.1 / COC 16.1 / CIF 1.1.4
Sous-groupe de véhicules (sg)	5-LH	CIF 1.1.5 / COC 49.7 (à partir de 2023)
Puissance du moteur - si le sous-groupe est inconnu	330 kW	CIF 1.2.1 / COC 27.1 / CI P .2
Type de cabine - si le sous-groupe est inconnu	Cabine couchette	CIF 1.1.13
Groupe de véhicules (g)	5	CIF 1.1.5 / COC 49.7 (à partir de 2023)
Configuration des essieux - si le groupe est inconnu	6x2	CIF 1.1.3 / COC 1/ CI champ L et champ 9 et multiplication par 2
Type de châssis - si inconnu	Unité de remorque de tracteur	Certificat d'enregistrement (4 et 5 / J.1) / COC 38

13. Qu'est-ce que le nouveau calcul de la classe Co2 et pourquoi un nouveau calcul est-il prévu ?

Pour continuer à promouvoir le renouvellement du parc automobile, la classification des véhicules appartenant aux **classes d'émission de CO2 2 et 3 devrait être réévaluée tous les six ans** à compter de la première immatriculation de ces véhicules.

Comme le prévoit la directive européenne, le premier recalcul aura lieu le 1er juillet 2025 (période de déclaration pour la classe de CO2 commençant le 1er juillet 2019 + 6 ans).

La reclassification de la classe de CO2 sera **effectuée automatiquement par TotalEnergies** pour les clients PASSango sur la base des caractéristiques du véhicule stockées dans le portail en ligne TotalCards.

14. Les véhicules électriques sont-ils exemptés du péage ? Pendant combien de temps ?

- **En Autriche**, aucune dérogation n'est prévue à ce jour.

- En **Allemagne**, les exemptions suivantes sont prévues :
 - Les véhicules électriques et les véhicules à hydrogène, ainsi que les véhicules équipés d'une pile à hydrogène, resteront exemptés du péage jusqu'à la fin de 2025.
 - À partir du 1er janvier 2026, ZEV paiera 25 % du taux de péage partiel pour les coûts d'infrastructure (plus les taux de péage partiel pour le bruit et la pollution atmosphérique).
 - Les véhicules ZEV jusqu'à 4,25 tonnes (F.1 - masse en charge techniquement admissible) resteront exemptés de façon permanente du péage.

15. À partir du 1er janvier 2024, les camions GNC/GNL seront-ils encore exemptés du péage allemand ?

Les camions équipés en usine d'un système de propulsion GNC/GNL dans l'Euroclasse 6 seront soumis au péage normal à partir de janvier 2024. Plus d'informations sont disponibles sur le site web de TollCollect [Toll Collect | Le péage pour les camions va être étendu \(toll-collect.de\)](https://www.toll-collect.de)

16. Comment le client peut-il simuler la classe Co2 de son véhicule ?

Pour simuler sa classe de CO2, le client peut utiliser le calculateur officiel en ligne de la classe de CO2 de l'opérateur de péage allemand, disponible en plusieurs langues : [Toll Collect | Émissions de CO₂ \(toll-collect.de\)](https://www.toll-collect.de)

17. Quels sont les changements apportés par l'introduction du péage basé sur le Co2 ?

1) Classe Co2 comme composante tarifaire supplémentaire

Les clients PASSango qui circulent en Allemagne et/ou en Autriche sont invités à déclarer la classe d'émission de CO2 de leurs véhicules sur le portail client TotalEnergies.

Afin de soutenir ses clients et de minimiser sa charge de travail administratif, TotalEnergies **attribuera automatiquement la classe de CO2 1** aux PASSango Boxes existantes. Dans ce cas, aucune autre action de la part des clients n'est nécessaire.

Si le client pense qu'il peut passer dans une meilleure classe de CO2, il peut faire une demande sur TotalCards Online - elle sera disponible à l'automne 2023 !

2) Corriger et vérifier F.1 Poids

En outre, les clients du péage sont invités à vérifier et à modifier, le cas échéant, la valeur de la pondération F.1.

Pour faciliter les démarches des clients, TotalEnergies a dupliqué la valeur du poids F.2 (poids autorisé / PTAC) dans le nouveau champ F.1. (Masse en charge techniquement autorisée).

Veuillez noter que cette vérification/correction doit être soumise avant la mi-novembre afin d'assurer une perception fluide des péages à partir du 1er décembre 2023 en Allemagne.

18. Que doivent faire les clients directement enregistrés via Toll Collect ?

Les clients qui sont enregistrés directement auprès de Toll Collect (TC) s'inscrivent directement via le portail Tollcollect.

La classe de CO2 1 sera stockée pour tous les véhicules existants enregistrés à ce jour.

Les clients peuvent vérifier la classe d'émission de CO2 attribuée à leur véhicule à l'aide de l'outil en ligne. [Toll Collect | Émissions de CO₂ \(toll-collect.de\)](https://www.toll-collect.de)

Les clients peuvent désormais demander un changement de classe d'émission de CO2 par véhicule directement sur le portail utilisateur TollCollect.

19. Quel sera le montant du péage payé par le client en Allemagne et en Autriche ?

Le montant de la taxe additionnelle sur le CO2 sera fixé par la loi en Allemagne et en Autriche.

Autriche : Jusqu'à présent, nous ne disposons d'aucune information sur le montant de la taxe sur le CO2 attendu

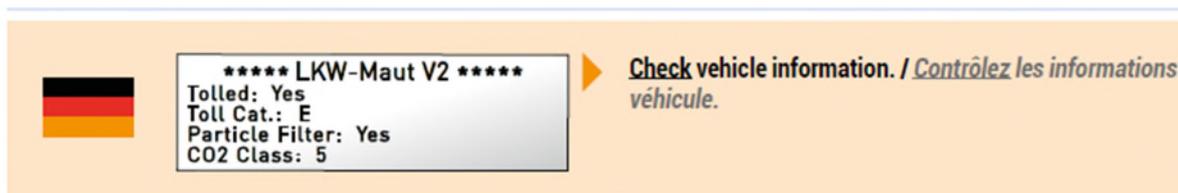
Allemagne : La loi fédérale allemande sur le péage des routes nationales (BFStrMG) prévoit les taux de péage suivants par kilomètre en euros - en fonction de la classe d'émission de CO2, de la classe de polluants, de la masse en charge maximale techniquement admissible et du nombre d'essieux en euros.

Kohlenstoffdioxid-Emissionsklasse		7,5 bis <12 t	12 bis 18 t	>18 t mit bis zu 3 Achsen	>18 t mit 4 Achsen	>18 t und 5 und mehr Achsen
1	EURO I und schlechter	0,080	0,104	0,158	0,158	0,162
	EURO II EURO III	0,080	0,104	0,138	0,138	0,162
	EURO IV EURO V EEV Klasse 1	0,080	0,100	0,134	0,134	0,160
	EURO VI	0,080	0,100	0,124	0,134	0,158
2		0,076	0,096	0,118	0,128	0,150
3		0,072	0,090	0,111	0,120	0,142
4		0,040	0,050	0,063	0,068	0,079
5		0	0	0	0	0

Plus d'informations sont disponibles dans le projet de loi daté du 12.06.2023 et disponible [ici](#).

20. La classe de CO2 sera-t-elle affichée sur l'écran de ma PASSango Box ?

Pour le **péage allemand**, la classe de Co2 calculée et attribuée sera affichée sur l'écran allemand de l'OBU - voir la capture d'écran ci-dessous.



Pour le **péage autrichien**, la classe Co2 n'apparaîtra pas sur l'écran de l'OBU. Elle apparaîtra sur le formulaire de déclaration et/ou sur le portail en ligne TotalCards.

21. Quand les péages allemands seront-ils étendus aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (masse maximale en charge techniquement autorisée) ?

L'Allemagne prévoit l'extension du péage allemand pour les camions aux véhicules de plus de 3,5 tonnes à partir de juillet 2024.

À partir de ce moment, les exigences en matière de péage seront basées sur la masse maximale en charge techniquement admissible du véhicule/machine de remorquage (poids F.1 - champ B sur les papiers du véhicule).

Le gouvernement allemand s'attend à ce que 200 000 véhicules supplémentaires soient soumis au péage.

Une dérogation est prévue pour les véhicules des artisans et des entreprises artisanales dont la masse en charge maximale techniquement admissible est supérieure à 3,5 tonnes et inférieure à 7,5 tonnes.

22. Quels sont les principes clés de l'exemption pour les artisans ("Handwerkersausnahme") prévue par le gouvernement allemand ?

Une dérogation est prévue pour les véhicules des artisans et des entreprises artisanales dont la masse en charge maximale techniquement admissible est supérieure à 3,5 tonnes et inférieure à 7,5 tonnes.

Le gouvernement allemand travaille actuellement à l'élaboration d'une solution en ligne qui permettrait aux artisans de demander une exemption. D'autres clarifications et dispositions devraient être annoncées dans les semaines à venir.